



SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS  
\*\*\*\*\*

GENERAL DEPARTMENT OF THE ECONOMY AND THE  
PROGRAMMING OF THE PUBLIC INVESTMENTS  
\*\*\*\*\*

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS DU CHAPITRE 94 (SIGAMP-94)  
\*\*\*\*\*

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATION  
MANAGEMENT OF PUBLICS CONTRACTS (SIGAMP-94)  
\*\*\*\*\*

COORDONNATEUR  
\*\*\*\*\*

COORDINATOR  
\*\*\*\*\*

COORDONNATEUR ADJOINT  
\*\*\*\*\*

DEPUTY CO-ORDINATOR  
\*\*\*\*\*

UNITE DES APPELS D'OFFRES  
\*\*\*\*\*

TENDER UNIT  
\*\*\*\*\*

N° 001579/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/COOR-AD/UAO

Yaoundé, le 13 JUL 2023

COMMUNIQUE N°...../C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU 13 JUL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00209/AONR/MINEPAT/CISPM/2023 DU 27 MARS 2023, EN VUE DE RECRUTER UN CABINET/BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DU PROJET D'EXTENSION DE L'APPLICATION DE GESTION DU COURRIER DU MINEPAT, EN VUE DE LA NUMERISATION DES ACTES SIGNES DU MINEPAT.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

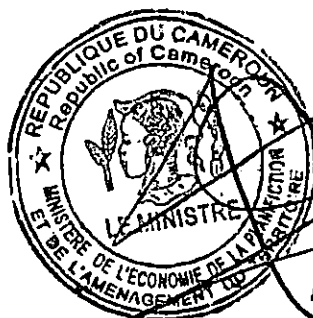
N°	Nom du soumissionnaire	Montant FCFA, TTC	Délai d'exécution
1	KIAMA S.A B.P : 15709 Yaoundé, Tél. : 697812515	Dix Huit Millions Huit Cent Soixante-onze Mille Trois Cent Treize (18 871 313)	Deux (02) mois

Ce Bureau d'Etudes est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 1<sup>er</sup> étage, porte 123 (Unité des Contrats), à l'Immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Les Bureaux d'Etudes n'ayant pas été retenus sont priés de passer procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

**Ampliations**

- JDM (pour publication) ;
- ARMP ;
- MINMAP ;
- S/CMSPM/MINEPAT ;
- Adjudicataire ;
- Archives/Chrono.



Alamine Ousmane Mey